



- AGENDA 21 FLOURENS -

Compte-rendu du 2ème atelier "Aménagement, Propreté"

23 novembre 2011
Salle des fêtes, 20h30

Personnes présentes :

Mmes E. MARCE et C. JACQUEMIN et Ms. M. FOURCADE, D. MAITREHENRI, J. MOMBULOT, J.C. MENUDIER, J.P. COIRAULT et R. MARTINEZ, invité.

Animation : Mmes A. POINSOT et F. DUNAN

Personnes excusées : Mme M.C. LABEDAN et M. M. LAFOND

Durée de la réunion : 2h00

Ordre du jour / Objectifs :

- Temps d'échange avec M. R. Martinez, élu chargé du planning des agents municipaux
- S'accorder sur une liste d'enjeux
- Définir des leviers d'actions

Rapporteur au Forum 21 : M. Fourcade.

Nouvelle répartition des compétences

L'entrée de Flourens dans la CUGT a entraîné une nouvelle répartition des tâches et des espaces. La nouvelle organisation se met en place ; les résultats de cette première année d'exploitation ont mis en évidence que des aménagements étaient nécessaires. Des réflexions sont en cours pour améliorer le système ; l'objectif est de le rendre plus efficient.

La CUGT doit maintenant participer à l'entretien des espaces publics de douze nouvelles communes. Cela suppose un afflux de travail supplémentaire et donc un ajustement des moyens en personnel et équipements. L'entretien de ces nouvelles communes, plus rurales, demande des compétences et des équipements différents, que la CUGT ne possède pas toujours.

Les agents de la CUGT

La CUGT est responsable :

- De l'entretien des chaussées et des voiries.
- Des aménagements (sur demande de la commune, comme dans le cas du projet « cœur de village »).
- Du ramassage des feuilles mortes. Cependant, le Grand Toulouse manquant de matériels appropriés et de personnel, ce sont les communes qui pour l'instant s'en chargent. Un contrat formalise cette procédure.
- Du désherbage des caniveaux. La CUGT n'a pas les moyens nécessaires (humains et techniques) pour gérer cela sans phytosanitaires, comme c'est le cas à Flourens.

Trois agents intercommunaux interviennent sur Flourens chaque jeudi. La directrice en charge du service gère seule ses équipes, elle n'a pas d'agents de maîtrise à sa disposition.

A priori, la municipalité de Flourens n'a pas à intervenir dans l'organisation du planning des agents intercommunaux. Par conséquent, le travail de ces agents n'est pas optimisé : il a été constaté qu'ils intervenaient toujours aux mêmes endroits, au centre du village.

D'après les participants, il faudrait indiquer aux agents de la CUGT les tâches à réaliser en priorité. Ces agents pourraient venir chercher les « directives » auprès des « municipaux » chaque jeudi matin. Pour le moment, R. Martinez leur donne parfois, de manière informelle, des conseils sur les travaux à réaliser.

Les agents municipaux

René Martinez est en charge du planning des agents municipaux. Il prévoit les tâches mensuelles à réaliser puis précise sous forme d'objectifs hebdomadaires, en intégrant les diverses demandes qu'il reçoit de la part des habitants, de l'école, de la mairie, etc. Certaines personnes font des remarques d'ordre personnel « devant chez moi... », tandis que d'autres (élus, agents, etc.) font des remarques sur la commune en général. Il tient également compte des nombreux impondérables auxquels les agents font face au quotidien (panne d'appareil, remplacement de policier absent, etc.).

R. Martinez cherche à intégrer les agents à l'élaboration du planning et réfléchit avec eux à comment optimiser le temps. L'objectif est de favoriser la discussion et de prendre en compte leurs avis.

Parmi les quatre agents, un est parti à la retraite et un autre a été affecté à la CUGT. Ils ont été remplacés par deux nouveaux agents. Ce changement a été l'occasion d'instaurer une nouvelle

dynamique.

Les agents d'entretien de Flourens réalisent des activités diverses : grands travaux, comme l'installation de barrières Avenue du Lac, clôture de l'aire de jeux, ou, prochainement, la rénovation du parcours de santé ; opérations d'entretien, comme l'élagage des arbres de l'espace public (la demande des riverains est recensée et programmée chaque année), la tonte des espaces verts, l'entretien des bâtiments, etc. Ils interviennent également dans la mise en place matérielle des manifestations culturelles, festivités communales (ex. aménagement de la salle des fêtes pour le marché de Noël). A noter que les agents n'interviennent pas dans le cas de manifestations organisées par des associations.

R. Martinez a rappelé que si les agents se déplacent souvent ce n'est pas pour se « balader » mais bien pour remplir leurs missions. Leur intégrité ne doit pas être mise en doute.

UNE MEILLEURE IMPLICATION DES FLOURENTOIS ?

Les participants ont émis l'idée de mieux intégrer la population à l'entretien de Flourens. Les habitants pourraient entretenir leurs « bouts de trottoir » (ce qui est normalement prévu par la loi), alors que les agents municipaux se chargeraient de travaux majeurs.

Les habitants présentent les arguments suivants :

- certains flourentois le font déjà, les autres seraient prêts à le faire,
- cette demande serait bien reçue dans la mesure où elle s'intègre dans une démarche.

Un week-end « village propre » pourrait être organisé chaque année pour sensibiliser la population.

LES SUJETS ABORDES

Réfection des voiries

Un participant s'étonne : la chaussée a été entièrement refaite rue de la Coupette alors qu'elle n'en avait pas besoin. A côté de ça, le chemin Lalie-Cisarol est rafistolé chaque année mais jamais complètement refait.

En ce qui concerne la réfection des chaussées, une tournée est faite pour observer l'état des chaussées et décider des travaux à réaliser. Cette tournée est effectuée par un technicien de la CUGT. Un participant propose d'impliquer les habitants : ils signaleraient les endroits à refaire.

Derrière la salle des fêtes : un manque de civisme

Ce lieu pose un double problème, celui de la propreté (mégots, canettes, etc. jetés au sol malgré la présence d'une poubelle) et celui de la sécurité.

Diverses suggestions ont été faites :

- Installer des lampes à détection de mouvement. Les personnes choisissent probablement ce coin car il est sombre.
- Installer un récupérateur de mégots. Cette idée a été réfutée par les autres participants : dans la mesure où ces personnes n'utilisent pas la poubelle, elles n'utiliseront pas plus un cendrier.
- Installer un panneau d'interdiction/ d'information. Selon les participants, cela n'aurait probablement pas d'effet, mais ça pourrait justifier d'éventuelles répressions.

Passage de véhicules sur les sentiers

Le sentier boisé vers le lac est parfois emprunté par des véhicules motorisés. Il a été proposé de mettre des panneaux d'interdiction. Un élu précise que l'installation d'une barrière et d'un panneau est déjà prévue à cet endroit.

La sortie des poubelles

Un participant suggère de placer un panneau « Merci de sortir vos déchets la veille au soir » chez les habitants qui sortent les poubelles et déchets trop à l'avance. Certains ont réfuté l'idée : les personnes qui sortent leurs déchets verts longtemps à l'avance ont souvent des raisons valables.

Concernant les déchets qui s'envolent, il semble difficile (budget lourd) que la CUGT remplace les bacs utilisés actuellement. Ce problème peut être résolu en mettant une planche en bois assez lourde sur le bac, témoigne un habitant. Ce genre de conseil pourrait éventuellement figurer dans la charte (voir ci-dessous).

Une charte du bien vivre, garante du civisme flourensois

Une charte de règles de vie en collectivité pourrait être imaginée. Ce document, un recto-verso maximum, serait rédigé de manière participative.

L'ensemble des participants est d'accord pour que l'aspect « propreté » soit traité grâce à des mesures incitatives et non pas par des actes de répression. Il s'agirait donc de sensibiliser les habitants.

Quel avenir pour les fascines du talus en face de la digue?

Avant les dernières élections, des travaux ont été initiés en face de la digue. Des fascines ont été aménagées sur le talus. Le projet ayant été suspendu, la question se pose : que faire maintenant ? Il a été discuté de l'implantation d'espèces végétales peu demandeuses en eau.

Exemplarité de la municipalité

La distribution « porte à porte » effectuée par les policiers municipaux pourrait se faire en mobylette afin de gagner du temps.

Chemins de randonnées

L'exemple de Lavalette a été cité : dans cette commune une association financièrement indépendante entretient les chemins et informe les promeneurs.

LES ENJEUX

Faire de Flourens une ville propre

- Appeler au civisme de chacun, développer la sensibilité au respect des règles de propreté
- Trouver sa place dans la CUGT en termes d'aménagement et d'entretien
- Optimiser le fonctionnement intercommunal en termes d'entretien.